

L'Éclair



DE ROUBAIX-TOURCOING

Jusqu'ou irons-nous? Jusques à quand?



Dans l'engrenage de la Ruhr, nous avons mis le petit doigt pour commencer, avec le douanier et l'ingénieur légendaires. Puis la main y a passé avec les soldats. Nous y voici jusqu'à l'épaule, avec la mobilisation à peine déguisée des cheminots et des postiers.

Jusqu'ou irons-nous? Jusques à quand resterons-nous là-bas?

L'opinion publique croyait qu'on voulait donner une juste leçon aux magnats de l'industrie allemande, réfractaires aux paiements des réparations. L'opération de la « prise des gages », menée avec hésitation, a échoué. Elle tourne à l'occupation militaire véritable.

Pourquoi le gouvernement ne dit-il pas clairement ce qu'il entend faire? Nous sommes entrés dans la Ruhr par suite de la non-exécution des livraisons de bois et de charbon. Est-ce la reprise de ces livraisons que nous attendons?

Depuis lors, la Commission des réparations a décidé de refuser tout moratoire à l'Allemagne pour les paiements en espèces de 1923. Réclamons-nous, avant d'évacuer, un premier versement d'argent?

La situation est critique. La Bavière organise l'insurrection. Une nouvelle guerre anglo-grecque-turque se prépare en Orient et sa répercussion en Europe est fatale. L'agitation flamboyante tourmente la Belgique. Sommes-nous tellement en sécurité?

Une sourde angoisse étreint nos populations. Les affaires ralentissent et le chômage menace. Une reprise de la vie chère accompagne la baisse du franc. Le livre sterling qui était à 71 fr. 50 il y a huit jours était lundi à 74 fr. 83. Nos compagnies, si indifférentes en général aux fluctuations de la politique extérieure, accueillent les nouvelles de la Ruhr avec le sombre pressentiment de calamités prochaines. La menace d'impôts nouveaux alarme le commerce. Est-ce pour cela qu'on est allé dans la Ruhr?

Le peuple allemand comprendrait mieux la trahison de ses dirigeants si nous lui disions que nous libérerons ses territoires occupés dès que les Cuno, les Stinnes, les Krupp, les Thyssen auront payé une rançon à la caisse des réparations. Nous avons envoyé les gendarmes pour pratiquer la fameuse « politique de la main au collet ». C'est fait. Ne discutons plus le procédé, mais que réclamons-nous des délinquants?

Après les gendarmes, il y a le Tribunal: la Société des Nations. Pourquoi le Gouvernement français n'y traite-t-il pas l'Allemagne?

Tant de discours ont, chez nous, précédé l'acte, qu'on s'étonne de voir la tribune vide à l'heure de l'explication. La France, qui attire le regard des peuples, tient la paix comme un vase précieux mais fragile en ses mains. Qu'en veut-elle faire? Pourquoi reste-t-elle énigmatique et muette?

L'occupation de la Ruhr n'est qu'un moyen. Il faut maintenant demander quelque chose. Personne ne voit clairement où nous voulons en venir. Le Gouvernement le sait-il?

Qu'il dise nettement, à la France, à l'Allemagne:

Jusqu'ou irons-nous?
Jusques à quand?

Eug. GUILLAUME.

LOCATAIRES ET HUISSIERS

Deux Expulsions à Bouvines

Une famille de six enfants et un octogénaire infirme sont mis sur la rue, avec leur mobilier

« Locataires tranquilles, vous, il n'y aura plus d'expulsions! » clamaient, au début de ce mois, des voix optimistes, oubliant ou ignorant que la prorogation prévue par la dernière loi ne constitue pas un droit et ne représente qu'une faveur laissée à l'appréciation du juge compétent, qui peut l'accorder ou la refuser au gré de son caprice ou de sa fantaisie, selon son bon plaisir, sans parler des relations personnelles ou d'autres considérations susceptibles d'entrer en jeu pour inspirer une attitude et dicter un jugement.

Nous avons regretté l'absence d'une mesure législative générale maintenant les locataires de bonne foi en possession de leurs locaux d'habitation, pour éviter des scandales, des incidents lamentables et prescrits dans l'intérêt supérieur de la paix sociale.

effrayé de cette intrusion subite dans son logis. L'amène-huissier et ses complices ne lui laissèrent pas le temps de revenir de sa surprise. En cinq sec, l'octogénaire fut enlevé de son lit et porté sur une chaise dans la cour, où son mobilier, délabré comme lui par le temps, ne tarda pas à aller le rejoindre, dans un péleméle amorphe d'ustensiles bétrocoltés confondus avec ceux du ménage voisin.

Son bel exploit accompli, sous la protection des Pandores et du garde-champêtre de Bouvines, le brave huissier Carrière, après avoir mis le cadenas sur la porte, se retira, la conscience tranquille et avec la satisfaction d'avoir gagné sa journée.

Depuis deux heures du matin jusqu'à quatre heures après midi, l'octogénaire paralysique resta cloué sur sa chaise, dans la cour pluvieuse et glaciale, balayée par



LA RUE DE LILLE A BOUVINES

Nous avons maintes fois signalé les dangers, pour ne pas dire les abus inévitables, inhérents au pouvoir arbitraire reconnu au juge de paix ou au président des référés de prononcer des arrêts souverains, sans aucun recours possible pour l'intéressé, empêché de porter sa cause en Appel.

S'adressant devant une récente circulaire du Ministre de la Justice au Procureur-général, plusieurs journaux ont insinué que nos appréhensions étaient chimériques et vaines. Elles viennent pourtant de se vérifier dans une commune essentiellement agricole de l'arrondissement de Lille et d'un poignant événement n'a pas tardé à faire constater que nous avions vu juste.

L'huissier instrumente

A Bouvines, une maisonnette située à l'angle des rues de Lille et du Général Defontaine fut achetée, il y a quelque temps, par un nommé Pierre Covain, qui la « guère », parait-il, n'a pas appauvri: il émit aussitôt « la prétention » de louer dehors les locaux qu'il occupait, sous prétexte de l'habiter lui-même et leur donna congé.

Le juge de paix de Cysoing valida ce congé et rendit un jugement d'expulsion, sans tenir compte de la situation bien digne d'intérêt des victimes.

M. René Livemont, courtier en chevaux, âgé de 58 ans, et père de six enfants, était locataire d'avant-guerre d'une partie de la maison.

L'autre partie, composée d'un petit logis de deux pièces, était occupée depuis douze ans environ par M. Charles Plays, dit Raoul, aujourd'hui presque octogénaire et vivant seul d'une modeste pension. Les deux locaux ouvrent sur une cour séparée des champs par une haie.

M. Livemont et le « père Raoul », paisibles, honnêtes, estimés de toute la population, payaient régulièrement leur loyer. Les charges de famille, la qualité indéfectible de locataire de bonne foi, la crise intense du logement, n'ont pu faire fléchir des rigueurs inexorables, indignes d'une société prétendue civilisée.

Averti de la mesure de violence légale qui allait être prise contre lui, M. Livemont se rendit au château de M. Dehau, le richissime maire de Bouvines, pour le prier d'intervenir en sa faveur. Le châtelain lui fit répondre, par une domestique, qu'il ne pouvait le recevoir. Il parait que ce généreux marguillier, qui est en outre camérier ou moutardier du pape, je ne sais pas au juste, était allé par une grippe... diplomatique.

La Justice — si l'on peut employer cette expression ironique en telle circonstance — suivit son cours.

Le lendemain matin, vers huit heures et demie, un huissier de Cysoing, M. Carrière, Ranqué du garde-champêtre de Bouvines, d'un homme de peine réquisitionné à Lezenne et accompagné de deux imposants gendarmes, faisait irruption dans la petite maison de la rue de Lille.

En l'absence de M. Livemont, il signifia à sa femme « fût-ce le jugement d'expulsion et le mit à exécution immédiate.

Tout le mobilier, le linge, les objets de literie, la vaisselle furent déposés, ou plutôt jetés dans la cour boueuse, sous la pluie.

La malheureuse femme, après avoir assisté en larmes à cette scène de vandalisme, rappelant les plus mauvais jours de l'invasion des « barbares », fut sommée de déguerpir sur le champ, avec ses enfants.

les grands-venus des bois touffus de M. Dehau, préservés des dévastations allemandes, — on ne sait pourquoi, ni comment.

Vers le soir, après avoir absorbé un bol de soupe apporté par une voisine, le vieil ouvrier fut transporté, plus mort que vivant, rue de Louvil, dans une maison inhabitable, dévastée, ouverte à tous les frimas, à toutes les intempéries et appartenant à M. Guislain.

On l'étendit sur une botte de paille, fournie en bougonnant par un fermier du maire Dehau, qui, lui, n'est pas sur la paille, car il est propriétaire des deux tiers au moins du territoire de Bouvines, sans compter les plantureuses terres qu'il exploite dans la Beauce.

Durant trois nuits et trois jours, le « père Raoul » grelottant de froid et de fièvre, resta sur sa botte de paille: il était alimenté, secouru, aidé par des familles ouvrières et par sa fille, mariée à Bouvines, mais trop petitement logée, avec ses enfants, pour pouvoir le recueillir chez elle. Le vieillard était bien moins abrité qu'un veau dans une étable!

Cette victime humaine, usée par les ans et le travail, de notre malheureuse société, vient enfin d'être hospitalisée, aux environs de Lille.

Quant à M. Livemont, il a réussi à se caser, avec sa famille, dans une chambre mise pour quelques jours à sa disposition, rue du Pont....

En passant, pour regagner la gare, devant le château du maire Dehau, j'ai vu princière au milieu d'un vaste parc bordé de grands ormes et dominant le village, la plaine, les bois environnants, j'ai vu une nuée de corbeaux abattre leur vol noir sur cet immense domaine. A la tombée du jour, ils pressaient à mes yeux l'envergure de vautours.

A l'orée de l'allée centrale menant au château, le dévot maire a fait construire une chapelle en pierres blanches, sous ce vocable: « Notre-Dame des Affligés ».

La douce madone, distraite dans ses multiples occupations ou sollicitée peut-être par de plus riches, a négligé de se montrer secourable et compatissante au « père Raoul », sur son grabat de chaume!

Indifférent, sinon hostile, à l'action courageuse et généreuse des maires insurgés contre les expulsions de locataires, M. Dehau a laissé volontairement s'accomplir dans sa commune, un forfait perpétré contre la raison et l'humanité.

Sa responsabilité, toutefois, n'est pas seule en cause et vise plus haut.

Pour aujourd'hui, nous posons à M. Morain, Préfet du Nord, cette question précise: verrons-nous se renouveler dans notre département, en violation flagrante de l'esprit de la loi et des circulaires ministérielles, de telles atrocités sociales?

E. POLVANT.

Un Escroc fasciste estampe le Chef de la police de Turin

Il festoye et dilapide les fonds secrets

Turin, 30. — L'aventure arrivée ces jours-ci au directeur de la police de Turin défraye joyeusement les conversations du haut en bas de l'échelle sociale.

Un aventurier, se faisant passer pour un des huit commandants de la milice nationale fasciste, sollicitait fréquemment du préfet de police des secours financiers dans le but, disait-il, de conduire secrètement des enquêtes politiques d'une importance considérable.

Les fonds ainsi obtenus étaient employés à faire la fête et l'homme menait joyeuse vie. Déjà, cependant, se voyait suspecté, il fut jugé prudent de se mettre à l'abri. Il se fit alors conduire dans l'automobile du préfet et disparut. On le recherchera encore.

Un vieillard sur la paille

Le vide ainsi fait dans la demeure de M. Livemont, une opération de même nature, revêtant un caractère encore plus navrant, alla s'effectuer dans le local conligé, occupé par le « père Raoul ».

Agé de 60 ans, bienfaisant et impotent, le pauvre vieux ne comprenait pas bien ce qu'on lui voulait et se montrait visiblement

A Lausanne on recherche la Paix

DEUX ACCORDS GRÉCO-TURCS

Lausanne, 30. — A midi, au château d'Onychy, siège de la conférence, Ismet Pacha et M. Venizelos, ont échangé leurs signatures au bas des deux accords Gréco-Turcs, concernant: 1. L'échange des otages civils, prisonniers de guerre; 2. L'échange des populations.

Le premier accord est immédiatement exécutoire; le second le sera seulement après la conclusion de la paix.

Un contre-projet turc sera opposé au projet de paix des Alliés

Lausanne, 30. — On prête aux Turcs, l'intention de présenter demain toutes leurs objections au traité qui leur sera remis sous forme de contre-propositions écrites.

Celles-ci seraient la répétition de celles qui furent mises en avant samedi par Ismet-Pacha, spécialement la Commission économique financière et qui furent jugées par les délégations trop éloignées des propositions alliées pour être prises en considération.

Si le projet qu'on prête aux Turcs est mis à exécution demain, les alliés auront à décider si la conférence doit continuer à siéger ou s'il convient de maintenir le projet d'un ajournement pendant lequel des échanges de vues pourraient se poursuivre, tant par la voie des experts demeurant à Lausanne, que par la voie diplomatique entre gouvernements intéressés.

Un croiseur français

Va partir pour l'Orient

Marseille, 30. — Ordre vient d'être donné au port de Toulon de tenir un croiseur prêt à appareiller pour l'Orient aussi rapidement que possible.

Nous croyons avoir, que le croiseur désigné, le « Strasbourg », qui devait appareiller ce matin, partira mercredi ou jeudi, sous le commandement du contre-amiral Casabéry.

Il se pourrait que le « Strasbourg », qui se rendra à Beyrouth, soit accompagné de torpilleurs et de sous-marins.

Le Réveil Illustré EST PARU

Le public cultive de plus en plus une intéressante étude sur LA RUHR, PAYS DU FER ET DU CHARBON, par HENRI POLVANT.

Ce tableau de la prospérité des mines allemandes magistralement broché et d'une documentation sérieuse, forme un saisissant contraste avec les ruines de nos régions industrielles.

Le Réveil Illustré

Commence également cette semaine la publication d'une étude sur « LOS ANGELES », intitulée:

AU PAYS DU FILM

par FERRI-PISANI

Ce voyage dans le monde du cinéma est des plus captivants et révèle les dessous d'une profession que le public connaît généralement mal et s'imagine très différente de ce qu'elle est en réalité.

AU PAYS DU FILM

sera lu par tous avec un vif intérêt.

Le Réveil Illustré

publie en outre:

PLEUR DE FRANCE, par Jacques Lentier. LA MÈRE, conte, par Henri Duvernois. LES COMBATS D'OR, chronique patoisante, par A. Labbe.

LA VIE POUR RIRE, texte et dessins de Pierre André. RENAN, Prince des Philologues; JENNER, Prince de la Soténoie.

L'OISEAU MORT. L'ATRE, conte-cinéma par Alexandre Arnoux. UNE MISÈRE D'OR, roman d'amour, par Dolly.

L'HOMME QUI PLEURE, roman d'amour, par Pierre Régnault. LE PARADIS D'UN FOU, roman d'aventures, par René Jeanne et Louis Guilleux.

LA MALADIE DE JEANNE, conte par Eugène Fourrier. LA MODE ET LE FOYER, par Cousine Madeleine.

CHRONIQUE GASTRONOMIQUE, par Paul Astérou. CHÔSES ET AUTRES.

Le Réveil Illustré

Le plus vivant et le moins cher des Illustrés est en vente partout.

16 Pages :: 20 Centimes

ON CONSTATE UNE LÉGÈRE DÉTENTE DANS LA RUHR

La grève des Cheminots hésite :: Des trains circulent en Rhénanie

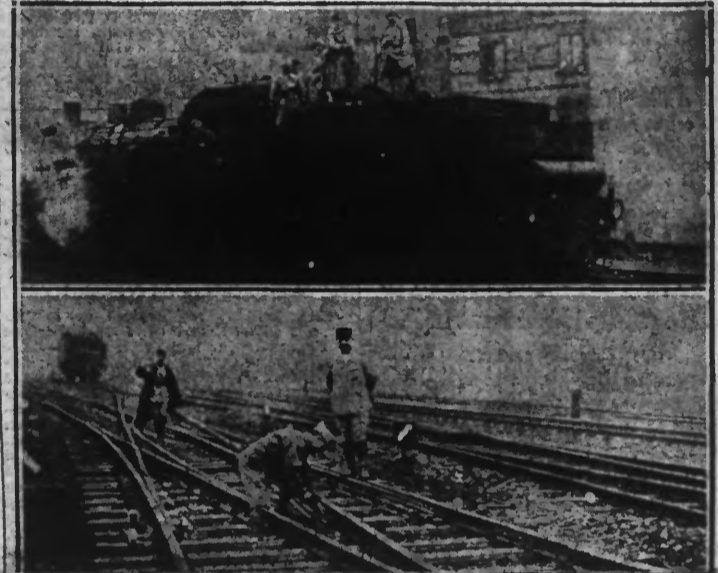
L'impression dominante de la journée est qu'une détente se manifeste dans la Ruhr. Les expulsions — qui valent mieux que les emprisonnements ou les répressions sanglantes — semblent donner à réfléchir aux allemands; et c'est ainsi que la grève des cheminots est loin d'être générale et qu'on a même pu constater une légère reprise de la circulation en Rhénanie.

ne se proposent nullement de réquisitionner les trains alimentaires réservés à la population allemande, ni de couper l'importation des vivres.

A Vedau, trafic normal

Les cheminots de la gare de Vedau, une des plus importantes gares de triage pour

NOS CHEMINOTS DANS LA RUHR



Voilà, en haut, — UNE LOCOMOTIVE ALLEMANDE CONDUITE PAR DES MECANICIENS ET CHAUFFEURS FRANÇAIS QU'ACCOMPAGNENT DES SOLDATS EN ARMES. En bas — DES TRAVAUX DE RÉPARATION D'AIGUILLES SABOTÉES.

Souhaitons que Berlin cesse ses perfides excitations et que le calme s'accroisse encore. C'est, avec sang-froid, et non dans une fièvre malsaine, que le Reich doit envisager l'occupation de la Ruhr et parer honnêtement et loyalement aux moyens de la faire cesser.

les trains de marchandises, ont repris le travail ce matin et le trafic est devenu normal.

Les incidents sanglants de Boppard-sur-Rhin sont démentis

Des informations venues de Belgique ont annoncé que des bagarres s'étaient produites à Boppard-sur-Rhin, que les troupes avaient tiré sur la population. Au ministère des affaires étrangères, on dément officiellement cette nouvelle. Des manifestations se sont produites à Boppard, mais n'ont donné lieu à aucun incident. Le bourgmestre a été arrêté pour avoir toléré ces manifestations.

Les expulsions continuent

Les journaux signalent de la Ruhr l'expulsion d'un certain nombre de fonctionnaires récalcitrants, entr'autres les bourgmestres de Duisbourg et de Hamm et le directeur des postes de Dortmund.

Les associations de fonctionnaires de Dortmund, ont adressé, au général Deputte, une protestation contre ces nouvelles mesures.

Echec à la grève des Cheminots

La situation s'est améliorée dans la circulation des trains sur la rive gauche du Rhin. Les efforts de Berlin pour faire proclamer la grève générale n'ont pas eu de longs effets. Les cheminots français, avaient réussi, dès hier soir, à faire circuler les trains militaires et les trains internationaux. Ce matin, des cheminots allemands ont repris le travail. La grève est d'ailleurs très impopulaire dans la zone occupée, car elle affecte essentiellement les intérêts allemands.

Le rapatriement des corps des soldats belges et français est suspendu

La campagne d'excitation organisée en Allemagne contre les Français et les Belges a porté ses fruits. Les membres de la mission française des sépultures et leurs camarades belges se sont trouvés en butte à une hostilité sans cesse croissante, de la part des populations; à un accueil malveillant des habitants et à une mauvaise volonté évidente des autorités locales, ont rapidement suscité des manifestations violentes dans diverses localités.

Des délégués des familles, des agents et des ouvriers de la mission ont été molestés, poursuivis à coups de pierre; du matériel a été détérioré.

Les hôteliers ont refusé de recevoir nos agents et, leur ont refusé des repas.

Un aubergiste a même tiré sur eux un coup de fusil qui n'a, heureusement, atteint personne. Partout, les concours des autorités locales a été vainement réclamé.

Elles ont prétendu être dans l'impossibilité d'agir efficacement pour protéger nos nationaux et l'œuvre qu'ils accomplissent, bien que celle-ci soit sanctionnée par une loi d'Empire.

Des ces conditions, et pour éviter des incidents plus regrettables, les opérations d'exhumation et de rapatriement des corps ont du être interrompues en Allemagne non occupée.

Le "Vorwaerts" envisage des négociations

Berlin, 30. — Le Vorwaerts, parlant de la possibilité des négociations au sujet du problème des réparations, écrit: « L'avenir de l'Europe, menacée au plus haut point par l'invasion de la Ruhr, ne doit pas dépendre de la question de savoir si l'évacuation des territoires doit être la condition préalable ou bien le résultat de négociations futures; mais, dans tous les cas, l'évacuation doit être le résultat certain des pourparlers. »

Il sera nécessaire de créer un tribunal international d'arbitrage.

En outre, les négociations devront être conduites avec toute l'entente.

Un Garde Républicain poursuit le Préfet de Police de Paris

Il obtient 25.000 francs de dommages-intérêts

Paris, 30. — Le préfet de police était cité hier devant la 1^{re} chambre correctionnelle comme civilement responsable des conséquences pécuniaires de l'accident dont fut victime, le 18 juin 1921, le garde républicain Crastes qui, sortant du Palais avec un détachement de 13 gardes, fut renversé par une automobile cellulaire que conduisait le gardien de la paix Barbier.

Le préfet, après plaidoiries de M^{rs} Python et Wormser, a été condamné à payer 25.000 francs de dommages-intérêts à la victime, plus la pension de 1.650 fr. par an qui lui fut attribuée par la commission de réforme.

Un escamoteur a soufflé 29.000 fr. à un prestidigitateur

Reims, 30. — Le prestidigitateur Kernol, qui donne actuellement une série de représentations, a été victime, hier, d'un vol assez important.

Pendant qu'il exécutait l'un de ses plus beaux tours, un individu lui déroba, dans sa loge, un portefeuille contenant la somme de 29.000 francs.

La police ouvrit aussitôt une enquête, mais fait curieux, à la représentation de ce soir, la somme dérobée fut retrouvée sous le tapis de la scène.

Sévérine a renoncé au bolchevisme

Mme Sévérine, sommée de quitter la Ligue des Droits de l'Homme par le IV^e Congrès International de Moscou, a décidé de demeurer fidèle à la Ligue dont elle fait partie depuis vingt ans.

Au Conseil de la Société des Nations

La REUNION DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS A PARIS AU PETIT LUXEMBOURG SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VIVIANI (que l'on voit en médaillon).

(Photo Branger)

